

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg
Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles
Band: 105 (2016)

Rubrik: Pro Natura Fribourg : rapport 2015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

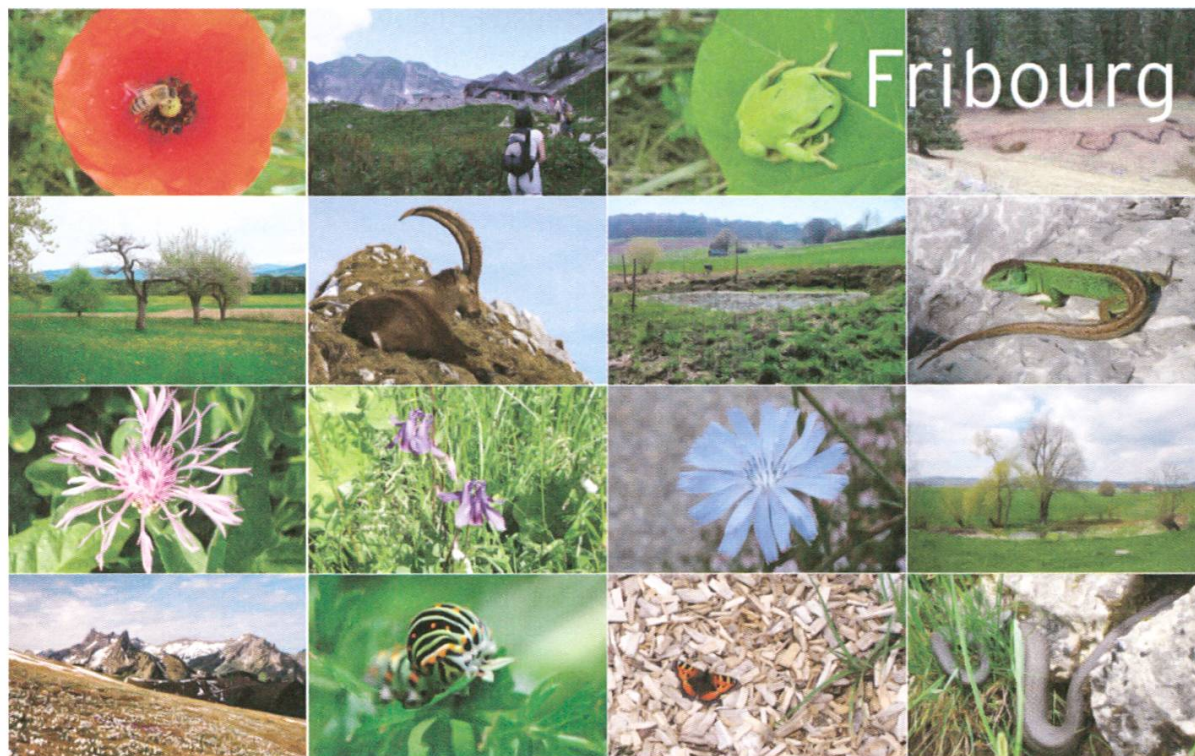
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pro natura **local**



Yolande Peisl
Chargée d'affaires

Editorial

Positiver ? Oui mais...

Le journalisme constructif, vous connaissez ? En gros, c'est faire connaître des projets dont le but est de pallier un problème.

Pour cet édit, je souhaitais appliquer ce principe positif. Parler de toutes ces actions réalisées dans le but de freiner la perte de biodiversité. Que ce soit en plantant une haie vive, en créant un étang, en cultivant son jardin de manière naturelle, en construisant un hôtel à insectes, en travaillant comme bénévole dans les réserves, pour sauver les amphibiens ou encore pour sensibiliser les enfants, les exemples sont nombreux et n'ont pas besoin d'être spectaculaires pour porter leurs fruits. C'est bien connu, les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Puis, début février, il y eut la première lecture au Grand Conseil de la révision de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire. Eh oui, nos élus doivent

adapter la législation cantonale à la LAT, acceptée par les Suisses, et les Fribourgeois, à 62.9% des voix ! Nous avons plébiscité les mesures contre le mitage du territoire et clairement dit stop à l'étalement urbain, une des causes majeures du déclin de la biodiversité. De quoi attendre de nos députés un engagement fort en faveur d'une loi freinant le bétonnage galopant. Mais non, le projet élaboré par le Conseil d'Etat, pour une fois consistant, a été vidé de sa substance.

Alors comment rester sur une ligne positive lorsque les représentants du peuple, au lieu d'assurer le bien-être à long terme des Fribourgeois, n'ont d'autres intérêts que de garantir celui des propriétaires de terrains

Programme de l'Assemblée générale en page 6



Rapport d'activités 2015

à bâtir et de l'industrie de la construction ? Biffé le droit d'emption permettant aux communes de racheter du terrain non construit durant les dix ans suivant leur mise en zone, rabotée la taxe sur la plus-value censée dédommager les propriétaires de terrain déclassé, supprimée la taxe sur les zones spéciales (gravières, golfs...). Voilà qui en dit long sur leur capacité à légiférer et à voir loin.

Malheureusement, les députés ne sont pas les seuls élus à négliger la préservation de la nature. Mes années à mener les affaires de la section ont fourni leur lot d'exemples. Des élus communaux qui, bien qu'assermentés, ignorent superbement des infractions. Par méconnaissance peut-être, laissons-leur le bénéfice du doute. Des préfectures faisant preuve de trop de bienveillance face à des actions non conformes. Et même à la tête de l'Etat, des décisions problématiques sont prises sous couvert de pragmatisme, ou peut-être d'électoralisme.

Loin de moi l'idée de généraliser ces comportements, ce serait absurde et erroné. Il y a tout de même de quoi développer quelques frustrations, car on parle là d'un domaine existentiel défendu par aucun grand lobby. C'est donc aux représentants du peuple d'agir de manière responsable pour nos enfants. Bien sûr, il y a Pro Natura, le WWF et les autres... Mais toute énergie investie dans une opposition ou un recours manque pour des projets de terrain.

Heureusement, une association comme la nôtre peut compter sur le soutien d'une bonne part de la population, sur des membres et des actifs dévoués, un comité motivé, des collaborateurs engagés qui mettent toute leur énergie dans la préservation et la promotion de la nature. La nature a besoin de nous tous, merci pour votre soutien.

Yolande Peisl

Quoi de neuf dans nos réserves

Au Vanil Noir, trois nouveaux gardes-nature bénévoles, Mesdames Noémie Kilchoer, Aurane Angéloz et Monsieur Jacques Limat, ont rejoint le groupe existant. A l'heure actuelle, six volontaires assurent la surveillance de la réserve. Rappelons que cette fonction a vu le jour en 1987. Les surveillants de la faune ne pouvant être régulièrement présents dans la réserve, il est apparu nécessaire que des bénévoles les secondent, notamment dans le travail d'information. Les infractions constatées dans le périmètre de la réserve ont fait l'objet d'un inventaire. Il en ressort que les plus courantes sont, dans l'ordre décroissant, les personnes qui sont hors sentiers, la présence de chiens et le survol par les parapentes, ailes delta et planeurs.

En 2013 ont débuté les travaux relatifs au plan de gestion de la réserve, plan qui couvre aussi bien les parties fribourgeoise que vaudoise. C'est un travail de longue haleine qui devrait se terminer cependant en avril 2016. Il reste à compléter les fiches chalets et alpages et à finaliser le rapport définissant les espèces cibles ainsi que les mesures concrètes de gestion à mettre en place.

Nous devons déplorer l'incendie du chalet du Sori, tenu par Madame Pauline Girard et Monsieur Ismaël Savoy. Ce couple d'armailis, locataire aussi de notre alpage des Morteys de Folliéran, a été profondément affecté par ce sinistre qui, heureusement, n'a fait que des dégâts matériels. Nous leur adressons toute notre sympathie.



Image de désolation au chalet du Sori

L'Auried fait peau neuve ! Avec le soutien de communes et d'entreprises de la région, la passerelle et trois pontons ont pu être rénovés de fond en comble, avec du chêne

suisse ! Notre réserve est un but d'excursion et un lieu de délassement très prisé. C'est ce qui ressort de l'enquête menée auprès des visiteurs. La majorité habite la région et s'y rend en moyenne une fois par mois pour observer ou photographier les oiseaux, les amphibiens, la faune en général, la flore, ou se reposer.

Comme chaque année, de nombreux élèves sont passés par l'Auried, mais pas seulement. En juin, les membres d'honneur et les grands donateurs de Pro Natura ont découvert ce bijou sous un soleil éclatant. Ils ont pu y voir libellules, grenouilles et oiseaux, dont le vanneau huppé. Deux des trois couples ayant couvé dans la réserve ont été observés ce jour-là. A noter qu'un des jeunes a pu prendre son envol : c'est la seule reproduction réussie en Suisse sans mesures de protection ciblées. La chance aidant, la couleuvre à collier, animal de l'année 2015, a aussi été rencontrée lors de différentes excursions.



Grâce aux donateurs, la passerelle a fait peau neuve

Prévus initialement en hiver 2015/16, les travaux de revitalisation de notre réserve des Overesses devaient être mis à l'enquête ce printemps et effectués dès l'automne. La définition des objectifs et des mesures a été plus difficile que prévu. Si tout se passe sans anicroches, sonneurs à ventre jaune, grenouilles rousses et autres amphibiens seront au 7^{ème} ciel au printemps 2017.

Le résumé des différents travaux d'entretien menés dans nos réserves est disponible sous : www.pronatura-fr.ch/presentation-reserves

Statuts de la section révisés

En début d'année 2015, la section a procédé au toilettage de ses statuts. Les membres ont adopté la nouvelle version à l'Assemblée générale du 8 mai et l'Assemblée des délégués de Pro Natura les a ratifiés le 29 août. Ils sont disponibles sur notre site internet :

www.pronatura-fr.ch/lasection

Les bénévoles en action

Les 14 mars et 14 novembre, nos bénévoles ont manié bêches, pelles et pioches dans le cadre de deux plantations de haie, la première à Avry-sur-Matran, la seconde à Villaz-St-Pierre. Il s'agissait à chaque fois de soutenir concrètement un agriculteur dans ses efforts de recréation de milieux de vie pour la faune. Au total, plus de 700 buissons indigènes de variétés diverses, également financés par la section, ont été mis en terre.

Le 12 septembre, un petit groupe de bénévoles a contribué à la rénovation des murs en pierres sèches de la vallée de la Brecca. Cette rénovation est l'une des mesures de compensation liées aux travaux d'amélioration des dessertes alpêtres contre lesquels Pro Natura avait fait opposition.



Vue sur les murs de pierres sèches de la Brecca

Le groupe Jeunes+Nature

Avec 8 sorties proposées durant l'année, le groupe a repris son rythme de croisière en 2015. Malgré l'annulation d'une sortie durant l'été par manque d'inscriptions, les sorties ont rencontré un franc succès. La dizaine de moniteurs a concocté un programme passionnant, avec des activités tant sur la faune et la flore que sur des thèmes plus larges : vie à la ferme ou à la préhistoire, ou encore Land Art.

Le groupe, soutenu par d'autres bénévoles de la section, a également participé au programme d'animations du Marché Bio de Fribourg, avec un stand didactique pour petits et grands sur les composants du sol.

Fin 2015 marque le départ de Catherine et de Zoé, qui après bien des années de collaboration en tant que monitrices, ont senti le besoin de se tourner vers d'autres horizons. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur aide lors de la phase de relance du groupe.

Nous espérons continuer de développer notre programme d'activités à l'avenir, notamment en proposant des sorties bilingues dès 2016 !



A la recherche des insectes

Des jardins naturels à Grangeneuve et à Mézières

Notre projet biodiversité en milieu bâti, qui vise à promouvoir un aménagement et un entretien plus naturels des espaces verts dans les zones urbanisées, a vu se concrétiser un jardin naturel de démonstration sur le site de l'Institut agricole de Grangeneuve. Un second jardin de ce type est en gestation pour le Château de Mézières, qui abrite le Musée du papier peint. Par des exemples concrets, nous souhaitons sensibiliser et convaincre différents publics des vertus des milieux plus naturels près de chez soi.

Bordures tampon

Suite et fin de l'étude, débutée en 2014, sur l'épandage d'engrais de ferme dans le canton. Après 11 mois de recherches, 138 surfaces présentant un épandage de lisier ou de fumier ont été recensées, soit une longueur totale de plus de 27 kilomètres de bordures tampon. Cet état des lieux démontre que dans 40% des cas, les

prescriptions légales en vigueur ne sont pas respectées (56 cas). A quoi on ajoute 20% de cas non conformes, mais qui restent dans la marge de tolérance.

L'épandage inconsidéré d'engrais peut avoir des conséquences néfastes tant sur la qualité de l'eau que sur la faune et la flore. Cela entraîne progressivement une perte de biodiversité. Cette étude est la seconde du genre menée par une section de Pro Natura, et d'autres sections sont intéressées à conduire des projets similaires à l'avenir. Le rapport final est disponible sur notre site internet.



Un épandage conforme aux normes

Des arbres pour le paysage

Lancé fin 2014, le projet visant à planter 2000 arbres fruitiers haute-tige dans tout le canton se terminera en 2016 avec un résultat mitigé. A fin 2015, le paysage était enrichi de 480 arbres et 147 supplémentaires devaient encore être plantés. Notre objectif ne pourra pas être atteint, car le nouveau programme agricole Qualité Paysage, qui garantit des paiements directs aux agriculteurs contre des prestations en faveur du paysage, soutient financièrement la plantation de fruitiers haute-tige dans tout le canton depuis 2015. Ce programme étant plus avantageux pour les professionnels de la terre, ces derniers n'ont que peu d'intérêt à participer à notre projet. Mais finalement, l'important est que des arbres soient plantés et entretenus.



Nouvelle plantation protégée de la pâture à Mannens

Les recours

Ces dernières années, les travaux réalisés en 2005 sur la **centrale hydroélectrique d'Hauterive** et modifiant le débit de la Sarine en aval de l'usine nous ont préoccupés. Suite au refus de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de demander, pour légalisation, une mise à l'enquête a posteriori de ces nouvelles installations, le WWF, la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche et Pro Natura ont porté en 2014 l'affaire au Tribunal cantonal (voir rapports 2013 et 2014). Ce dernier n'a pas encore tranché le recours, qui a été suspendu durant plusieurs mois suite à la demande de Groupe E de trouver un accord à l'amiable avec les organisations environnementales. Ces dernières sont toutefois convaincues qu'il y a infraction aux dépens de la nature et qu'il n'y a pas de marchandage possible. Elles n'ont pas poursuivi les discussions avec l'électricien.

Sous couvert de mesures d'urgence, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions autorisait en février la commune de Planfayon à prélever 750 m³ de gravier dans le lit du **Seeweidbach** au niveau du delta formé dans le Lac Noir. Cette procédure permettait de procéder aux travaux sans mise à l'enquête ad hoc. Or, elle n'est applicable que s'il existe un danger imminent pour des personnes ou des infrastructures, ce qui n'est en l'état pas le cas. Afin de garantir une procédure conforme à la Loi fédérale sur les Eaux (mise à l'enquête d'une demande d'extraction étayée, y compris une notice d'impact sur l'environnement et des propositions de mesures de compensation), Pro Natura a recouru auprès du Tribunal cantonal. Au moment de la clôture de la rédaction, aucune décision n'était encore tombée.

Pour mémoire, le **chalet d'alpage Tissineva** a été transformé en restaurant d'altitude à Charmey. Nous avons recouru fin 2013 auprès du Tribunal fédéral, car nous estimions que la clause du besoin n'avait pas été démontrée. Le TF avait abondé dans notre sens dans son arrêt de

juillet 2014. La cause avait été renvoyée à la DAEC pour nouvelle instruction et décision. Le promoteur du restaurant a dû fournir un rapport complémentaire prouvant un réel besoin pouvant justifier la transformation du chalet en restaurant. La DAEC a considéré que le requérant avait rempli les conditions posées par le TF. Ce n'est pas notre avis, c'est pourquoi nous avons recouru contre cette décision auprès du Tribunal cantonal en date du 24 août 2015. Le litige porte notamment sur les chiffres de fréquentation de la station, chiffres qui ne considèrent que les pics d'affluence, et sur des sondages qui ne respectent pas la méthodologie usuelle.

Concernant le parc éolien du **Schwyberg**, le recours des associations de protection de la nature et du paysage était toujours pendant au Tribunal fédéral à fin 2015.

Les oppositions

En début d'année, le projet de **remplacement du téléski de Plan-Francey / La Joux** à Moléson, portant sur la construction d'un télésiège, la création d'une nouvelle piste de ski et le défrichement de 3,7 ha de forêt, a suscité notre intérêt. Notre opposition a porté sur le manque de concordance du projet avec le Plan d'aménagement local, sur la nécessité du défrichement, sur les lacunes du dossier de construction et de l'étude d'impact sur l'environnement ainsi que sur les projets futurs (6 nouvelles pistes de ski, une piste freeride, 2 nouveaux télésièges, 3 pistes de descente VTT et de nouveaux défrichements). En octobre, les remontées mécaniques ont retiré leur projet afin de déposer ultérieurement une nouvelle mouture.

Suite à la construction du télémixte et afin de développer le tourisme d'été, la **Société des remontées mécaniques de la Berra** a publié son projet d'activités estivales pour la station. Il s'agit de créer deux pistes de VTT downhill, d'installer une place de jeu à proximité du chalet d'alpage de la Berra, de fixer des tables panoramiques au sommet et différents postes didactiques sur les sentiers existants. Toutes ces installations doivent faire l'objet d'une

autorisation spéciale pour constructions hors zone à bâtir. Soutenus par le WWF et le Cercle ornithologique de Fribourg, nous avons fait opposition. Elle a porté sur le manque de concordance du projet avec le Plan d'aménagement local, comme à Moléson. En effet, avant de poursuivre les aménagements touristiques, il est important de définir le cadre et les limites du développement, en tenant compte des autres intérêts en présence (forestiers, agricoles et naturels). La tactique du salami n'est pas soutenable et est contraire à la Loi sur l'aménagement du territoire. Les autres points litigieux dans cette affaire sont : le manque de plans précis pour les différentes installations, l'emplacement problématique pour l'avifaune d'une des pistes VTT, la mise en œuvre lacunaire des mesures environnementales liées à l'autorisation de construire du télémixte. A l'heure actuelle, la commune prévoit une révision partielle de son Plan d'aménagement afin de donner un cadre aux activités de loisirs à la Berra et notre opposition est toujours pendante.

Afin d'améliorer la capacité horaire d'**enneigement artificiel au Lac Noir**, les Remontées mécaniques du Kaiseregg ont demandé l'autorisation d'augmenter le débit du pompage, pour passer de 36 l/s à 100 l/s : nous sommes intervenus dans ce dossier avec le WWF afin de garantir un suivi correct des conséquences sur les milieux naturels liées aux fluctuations du niveau du lac et de la Singine chaude, ceci jusqu'à la sortie du Rohrmoos. Le retrait de notre opposition a fait suite à la mise en place d'un monitoring des impacts, selon un cahier des charges approuvé par les services cantonaux, le WWF et Pro Natura, permettant de réévaluer à la baisse le débit de pompage en cas d'effets négatifs avérés sur les milieux naturels. A noter que le prélèvement d'eau global reste identique, soit 43'000 m³ par saison.

Bien que situé en zone industrielle, le centre de maintenance et d'exploitation des TPF à Givisiez a fait l'objet d'une opposition de notre association pour garantir la mise en œuvre de mesures de compensation idoines.

Bien que considérant la mise sous tuyau du ruisseau du Tigulelet, sur une distance de 60 m, comme peu compatible avec la Loi fédérale sur les Eaux, nous avons retiré notre opposition. Au vu de l'importance du centre pour le développement des transports publics dans le canton et attendu que les compensations (financement de mesures de revitalisation sur un autre cours d'eau, toits végétalisés, aménagement d'une zone verte naturelle, etc.), garanties dans le cadre d'une convention signée entre les TPF et la section, étaient suffisantes, nous avons pris cette décision "pragmatique".

En 2015, deux oppositions ont concerné des arbres marquants du paysage villageois. A Remaufens, un tilleul plus que centenaire et protégé au Plan d'aménagement local risque de faire les frais d'un projet immobilier, sans mesure de compensation adéquate. Cet élément biologique et paysager caractéristique du village se situe près de l'église et devrait être considéré comme le symbole ancestral du centre de la localité. A notre avis, il peut sans problème être intégré au projet de construction moyennant quelques petites adaptations. Suite à notre opposition, le promoteur a fourni une expertise concluant à un état sanitaire nécessitant son abattage ! A relever encore que les promoteurs exploitent le symbole que représente cet arbre remarquable en dénommant leur projet "Immeubles le TILLEUL".

A Ecuwillens, un projet de construction menace aussi un tilleul, mais un peu moins ancestral, ainsi qu'un vieux four à pain. Pro Fribourg et Pro Natura ont fait opposition, suite à quoi le projet a été modifié : le four sera déplacé et le tilleul compensé. C'est toujours mieux que rien.

Dénonciations diverses

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des instances concernées pour diverses infractions.

A Bellegarde notamment où nous avons dénoncé des travaux effectués illégalement suite à la rénovation du chalet des Sattels. Cette dernière a été dûment autorisée, mais le permis de construire posait comme



Majestueux tilleul, témoin centenaire

condition l'interdiction d'aménager un parking. Or, une bonne vingtaine de places ont malgré tout été construites. Dans cette même commune, nous sommes intervenus pour d'autres aménagements ne semblant pas bénéficier des autorisations nécessaires, telles une dépendance à un chalet d'alpage, l'amélioration de chemins agricoles avec du fraisat bitumineux ou encore l'agrandissement du parking des remontées mécaniques.

Ailleurs dans le canton, des abattages de haies, l'utilisation inappropriée d'herbicides ou encore la construction de cabanons de loisirs en forêt ont fait l'objet de notre attention.

Autres interventions

La section a également répondu à deux consultations cantonales. La première concernait la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et la seconde portait sur l'Inventaire des biotopes d'importance cantonale. Ces deux prises de position sont disponibles sous :

www.pronatura-fr.ch/id-2015

Egalement téléchargeable à cette adresse, la position de Pro Natura Fribourg sur le train d'ordonnances agricoles d'automne 2015 qui proposait des ajustements de 17 ordonnances, dont celle sur les paiements directs dans l'agriculture.

La durée des mandats des commissions dans lesquelles Pro Natura siège a été prolongée jusqu'au 30 juin 2017 afin qu'elle coïncide avec celle des législatures. Les représentants de la section dans ces diverses commissions rapporteront leurs activités dans le rapport annuel 2017.

Agenda

Excursions Groupe J+N

- 7 mai : au cœur de la ruche
 - 21 mai : la fête de la nature
 - 26 juin : loup y es-tu ?
 - août ou septembre : eau secours !
 - 25 septembre : dessine-moi un mouflon
 - 15 octobre : coup de balai
 - 19 octobre : journée active en faveur des chauves-souris
 - 10 décembre : Noël nature
- Pour les détails des sorties et les inscriptions, veuillez consulter www.pronatura-fr.ch/programme



Fête de la nature

- 21 mai après-midi
Construction d'un hôtel à insectes
 - 21 mai en soirée
Nuit des grenouilles à l'Auried
- Plus d'infos à venir sur notre site internet

Randonnées naturalistes au Vanil Noir

- 19 juin dans le vallon de Bounavaux
 - 17 juillet dans le vallon des Morteys
 - 9 octobre sur la trace des bouquetins
- Détails : www.pronatura-fr.ch/excursions-guidees
ou 026 422 22 06

Impressum

Pro Natura Fribourg
Rte de la Fonderie 8C, CP 183, 1705 Fribourg
026 422 22 06
pronatura-fr@pronatura.ch
www.pronatura-fr.ch

Textes : José Collaud, Emanuel Egger, Jacques Eschmann, Yolande Peisl, Sylvie Rotzetter

Photos : Pro Natura Fribourg, J-C Monney

Mise en page : Delphine Kolly, Bureau d'Ecologie

Version allemande : Barbara Horber, Transit txt

Impression & distribution : Cric-Print Marly

Tirage : 3'000 ex. français, 1'000 ex. allemand
Mars 2016

Invitation à tous les membres

Assemblée générale 2016

Le samedi 11 juin à 14h

Institut agricole de Grangeneuve, bâtiment R, salle 202

De Fribourg gare : Bus 336 à chaque heure 38' (durée du trajet 10')

De Grangeneuve : Bus 336 à chaque heure 08'

Arrêt : Grangeneuve FR, Inst. agricole

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs
 2. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal* de l'AG 2015
 2. Rapport d'activités du président et des chargés d'affaires
 3. Rapport du groupe Jeunes + Nature
 4. Nomination formelle de l'Organe de contrôle
 5. Rapport de l'Organe de contrôle et approbation des comptes et du budget
 6. Elections et démissions
 7. Divers
- *disponibles sur place ou sur www.pronatura-fr.ch

Dès 15h30 : visite du jardin de démonstration de l'Institut agricole sous la conduite du responsable de la formation horticole

Dès 17h00 : apéritif offert par l'Institut agricole de Grangeneuve

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions d'annoncer votre participation à l'Assemblée générale au moyen du coupon ci-dessous ou au moyen du formulaire en ligne <http://www.pronatura-fr.ch/inscription-ag-2016> jusqu'au 25 mai :

- ✂.....
- ☐ Je participe à l'AG, à la visite et à l'apéritif
- ☐ Je participe à l'AG et à la visite
- ☐ Je participe uniquement à l'AG

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nbre de personnes : _____

A retourner à Pro Natura Fribourg, case postale 183, 1705 Fribourg

Changement au secrétariat de la section

Yolande Peisl, qui a animé avec brio et compétence les activités de la section, a décidé de donner une nouvelle tournure à sa vie professionnelle. Nous la remercions et lui souhaitons plein succès dans ce nouveau défi.

Pour la remplacer, le comité a fait appel à Luca Maillard, un jeune biochimiste qui a fait ses preuves au comité de Pro Natura Genève et à la Section lacs et cours d'eau de Fribourg. Luca a convaincu le comité par son enthousiasme et son engagement en faveur de la nature. Bienvenue parmi nous !

